POLITIQUE REGIONALE

PAS DE PANACHAGE !

Déjà commence le petit jeu des « panachards ». Tel journal veut faire **sa liste** avec des éléments empruntés à la droite et à la gauche ; telle liste circule qui se compose de noms pris aux réactionnaires, aux républicains et aux socialistes, telle autre prétend constituer un bloc des gauches imaginaire avec des éléments disparates et des candidats non consultés et non consentants !

Quelle rage de confusion déchaîne ce scrutin qui devait nous guérir au contraire, paraît-il, de la **malaria** des « mares stagnantes » de l'arrondissement !

Pour l'honneur du suffrage universel qui finirait par sombrer dans le ridicule, imposons-nous des règles générales de probité politique. Ne panachons pas.

Nous avons voulu, dans ce journal, dès le début de la campagne électorale, donner aux citoyens des informations impartiales sur l'action et le programme des partis de gauche et d'extrême-gauche. On peut trouver, dans notre tribune de « politique régionale », la physionomie des partis tracée par eux-mêmes. Nous donnons aux hommes et aux idées le moyen de se faire connaître en toute indépendance.

L'électeur se prononcera ainsi en connaissance de cause. Il saura juger sur quelle liste se trouvent les candidats qui répondent à son idéal et à ses espérances. C'est là, croyons-nous, le véritable rôle éducateur de la presse.

Pour le choix de la liste, les citoyens instruits par notre documentation et par l'exercice des libertés développées pendant un demi-siècle de République, n'ont plus qu'à se décider dans **l'isoloir** de leur conscience.

Une fois ce choix arrêté nous disons à l'électeur : Attention. Vous avez fixé votre opinion sur un ensemble d'idées et d'hommes à votre convenance. En votant pour la liste entière, vous aidez au succès de ces idées et de ces hommes. En panachant, vous détruisez la chance qu'à votre liste préférée d'obtenir la plus forte moyenne, c'est-à-dire d'avoir un élu ou deux ou trois de plus.

Panacher, c'est préparer la défaite peut-être des candidats qu'on préfère. C'est en tous cas détruire la solidarité des hommes qui étaient partis ensemble à la bataille et là où il y a division, il y a faiblesse et insuccès.

Réfléchissez bien, électeur. Pesez la valeur des hommes et des programmes et après cela choisissez votre liste. Mais ne choisissez pas un arlequin. Nous ne sommes pas à la foire !

Eug. GUILLAUME.

NORD

Fédération Républicaine du Nord

UNION DES PARTIS RÉPUBLICAINS

LES PROCHAINES REUNIONS DE LA F.R.N.

Samedi 3 mai. — Steenvoorde, à 10 heures ; **Cassel**, à 11 h. 45 ; **Bailleul**, à 16 heures ; **Haubourdin**, à 20 heures.

Dimanche 4 mai — Orchies, à 10 heures ; **Douai**, à 15 heures ; **Phalempin**, salle du Vert-Gazon, à 17 h. 30.

Lundi 5 mai. — **Hondschoote**, à 11 h. 30 ; **Bourbourg**, à 15 heures ; **Gravelines**, à 17 heures.

Mercredi 7 mai. — **Annœullin**, à 18 heures ; **Roubaix**, à 20 heures.

Jeudi 8 mai. — **Solre-le-Château**, à 11 heures ; **Avesnes**, à 15 heures ; **Jeumont**, à 18 heures ; **Hautmont**, à 20 heures.

Vendredi 9 mai. — **Berlaimont**, à 10 heures ; **Fourmies**, à 11 h. 30 ; **Trélon**, à 14 h. 15.

Samedi 10 mai — **Le Cateau**, à 15 heures ; **Landrecies**, à 17 heures ; **Valenciennes**, à 20 heures.

Parti Socialiste (S. F. I. O.)

Aperçus Socialistes

LES COMBATTANTS

Nous venons de recevoir le cahier des revendications des mutilés et des anciens combattants du Nord. Les uns et les autres se trouvent associé aujourd'hui, pour la défense d'intérêts communs, comme ils étaient associés hier devant le danger commun.

Ces revendications ? Quelles sont-elles ?

Dans le cadre étroit de ces quelques lignes, nous n'en citerons que deux, bien que toutes méritassent notre attention et la sollicitude des Pouvoirs publics.

Pour les mutilés, le droit à la réparation corporelle !

Eh oui, à l'heure présente, les mutilés, les victimes les plus douloureuses peut-être de la guerre, sont menacés de ne plus recevoir la maigre indemnité qui doit leur permettre de ne pas mourir. Incapables le plus souvent de se livrer à quelque travail rémunérateur, ils demeurent à la charge des leurs et traînent leur mélancolie et leur désespoir dans les villes, qui s'ornent des hôtels somptueux des enrichis de la guerre, des profiteurs de leurs sacrifices à tous.

Hélas à l'heure présente — et j'en ai déjà cité des cas nombreux — les commissions de réformes révisent les pensions, les diminuent arbitrairement et après cinq et six années contestent l'origine des blessures.

Peut-on concevoir attitude plus odieuse, plus scandaleuse ?

Parmi les revendications des combattants, je soulignerai celle relative au paiement des indemnités de dommages de guerre.

On leur avait promis un ordre de priorité. On a voté une loi à cet effet, il y a quelques mois seulement. Mais, singulière coïncidence depuis lors, il n'y a plus d'argent, on ne paie plus.. et les anciens combattants, les mutilés, les veuves, les orphelins attendent toujours.

Pouvait-on imaginer plus cynique comédie? Anciens Combattants ! avec vous, nous clamons bien haut votre droit à la vie !

P. DELCOURT,
Conseiller général du Nord.

CONTRE LA VIE CHÈRE

En frappant de droits de douane élevés les produits de première nécessité ; en permettant l'exportation des denrées alimentaires ; en frappant d'impôts indirects des aliments indispensables comme le sucre et le café ; en rendant inapplicable la loi sur la spéculation illicite ; en provoquant la chute du franc par le désordre financier et par l'isolement de la France, le Bloc National a fait la vie chère :

Au profit des spéculateurs ?

Au détriment des petits commerçants et industriels, des agriculteurs, des ouvriers, des employés et des fonctionnaires.

Pendant ce temps, des bénéfices scandaleux ont été réalisés tels ceux des grands sucriers qui, en trois ans, ont atteint cinq cent vingt-huit millions de francs.

Si vous voulez la vie moins chère, votez pour le Parti Socialiste !

POUR LA LAIQUE

Le Bloc National a voulu supprimer trois cents instituteurs laïques ;

Le Bloc National a favorisé la rentrée des Congrégations enseignantes ;

Le Bloc National a fait de l'enseignement secondaire une machine de guerre contre la Démocratie.

Au profit de qui ?

De l'Eglise. De l'oligarchie financière et individuelle. Du militarisme. Du fascisme naissant.

En votant pour le Parti Socialiste, sauvez, citoyens, l'Ecole laïque !

Les Candidats du Parti Socialiste :

Gustave DELORY, Ernest COUTEAUX, Léon ESCOFFIER, Charles GONIAUX, Albert INGHELS, Jean LEBAS, François LEFEBVRE, Ernest PLET, Ch. SAINT-VENANT, Aug. BEAUVILLAIN, Louis BLEMANT, Henri BRIFFAUT, Ephrem COPPEAUX, Ch. DE BRABANDER, Alphée DELANNOY, Pierre DELCOURT, Maurice HECKEL, Ad. LORTHOIR, Louis LOUIS, Aug. PARSIS, Aug. RAGHEBOOM, Roger SALENGRO, Aug. SUSTENDAL, Charles VALENTIN.

PAS-DE-CALAIS

Parti Socialiste (S. F. I. O.)

PREMIER SECTEUR

UNE GRANDIOSE MANIFESTATION A LENS

A l'occasion du 1er Mai, les groupements ouvriers de Lens avaient organisé une manifestation qui a eu le plus grand succès. Le cortège se forma à 2 h. 30 à la Cité de la fosse n. 14 et bientôt plusieurs milliers de travailleurs, venus des cités voisines, se groupaient derrière les bannières rouges déployées et derrière la Fanfare Ouvrière Municipale.

A l'issue de la manifestation, un grand meeting se tint à la Maison Syndicale, au cours duquel BASLY et MAES exposèrent brillamment le programme socialiste.

A l'issue de la réunion l'ordre du jour suivant a été adopté par acclamations, à l'unanimité :

« Les travailleurs de toutes corporations, réunis à Lens, salle de la Maison syndicale, au nombre de plus de 2.000, à l'occasion du 1er mai ;

Après avoir entendu les camarades BASLY et MAES, exposer les revendications des travailleurs et la nécessité pour ces derniers de s'unir toujours plus étroitement dans les organisations syndicales ;

Considérant que le 11 mai prochain, la classe ouvrière sera appelée à choisir ses représentants;

Repoussent avec mépris les mensonges et les promesses des candidats qui, appartenant à un Bloc National plus ou moins camouflé sont les soutiens du capital ;

Repoussent d'autre part toute tentative de division ouvrière ;

S'engagent unanimement à faire triompher le 11 mai la liste du Parti socialiste, seule qualifiée pour représenter les travailleurs ;

Et se séparent aux cris de Vive l'organisation ouvrière ! Vive l'émancipation des travailleurs dans la République sociale ! »

DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL

César BERNARD continue avec bonne humeur et grand succès, sa campagne dans le Ternois. Il parcourt les vallées de la Cauche, de l'Authie, de la Ternoise, avec sa foi toujours intacte et son assurance toujours entière dans la victoire finale.

Il en était à sa cent-quarantième conférence dans les communes de la région, au moment de l'ouverture de la campagne électorale.

Le mercredi 23 avril, il a parlé à *Humières*, à *Croix*, à *Gauchin-Verloingt* ; le 24 avril, à *Œuf*, à *Croisette*, à *Hautecloque* ; le 25 avril, à *Neuville-au-Cornet* et à *Ramecourt* ; le 26 avril, à *Hautecôte* et à *Pierremont* ; le dimanche 27, à *Cauteleux*, à *Le Louich*, à *Couturelle*, à *Coullemont*.

Dans ces deux dernières localités, il fut accompagné par le vieux lutteur paysan François Phalempin.

Le lundi 28 avril, Bernard prenait encore la parole à *Willencourt* ; le 29, à *Nozellette* et à *Hermaville* ; le 30, à *Magnicourt-en-Comté* et à *Bajus*.

Partout où il passe, il reçoit le meilleur accueil; les cultivateurs approuvent sans réserve l'action de leurs élus socialistes au Parlement, et le programme du Parti. Les applaudissements qui accompagnent toujours les fins exposées de notre ami, montrent bien qu'ils sont en communion d'idées avec nous.

Ils se rendent compte que vraiment seuls les socialistes sauront redresser la situation du pays, mauvaise par la faute du Bloc National.

Fédération démoc. et sociale.

LES RÉUNIONS

La Fédération démocratique et sociale poursuit sa tournée de propagande dans le 1er secteur. Mardi, une importante réunion s'est tenue à Carvin.

Mercredi à MARQUION, salle Coupé-Dubard, la réunion a été présidée par M. Deleau, maire de la commune, qui a présenté les candidats : MM. le docteur Legillon, Fernand Lefranc et Georges Petit.

Les trois candidats se sont ensuite rendus à VITRY-EN-ARTOIS où la réunion a eu lieu salle Gréber-Coupé. Président, M. Dilly, directeur d'école ; assesseurs MM. Dessaint, négociant et Brassart, entrepreneur.

Jeudi, à BERTINCOURT, salle Noiret Arnould, MM. Legillon, Garrez, Lefranc et Georges Petit ont été présentés aux électeurs présents par M. Devaux, Greffier de la Justice de Paix.

Les orateurs ont développé les points essentiels de leur programme. Leurs déclarations démocratiques ont obtenu une complète approbation dans les trois chefs-lieux du canton.

Jeudi soir, à CROISILLES, MM. Legillon, Garrez, Lefranc et Georges Petit ont été accueillis avec sympathie par le Conseil municipal.

Les prochaines réunions auront lieu :

Dimanche 4 mai, à 16 heures, à ARRAS, salle du Cercle Républicain.

Lundi 5 mai, à 15 heures, à SAINT-POL, salle des fêtes ; à 19 heures, à AUXI-LE-CHATEAU.

Mardi 6 mai, à 18 heures, à AUBIGNY ; à 20 heures, à AVESNES-LE-COMTE.

Mercredi 7 mai, à 18 heures, à AUCHEL ; à 20 heures, à BRUAY.

AISNE

LA SITUATION ÉLECTORALE EN 1919

Voici les chiffres moyens obtenus par chaque liste dans l'Aisne en 1919.

Inscrits 133.061 ; votants, 85.129 ; blancs et nuls, 2.414. Suffrages exprimés 82.695. Quotient électoral, 10.326.

Les suffrages obtenus par chaque liste se répartissaient comme suit :

Liste d'Union Nationale Républicaine.	27.806
Liste d'Union Républicaine (radicale).	27.461
Liste Républicaine Socialiste. . . .	21.160

La liste d'Union Nationale Républicaine ayant obtenu la plus forte moyenne a bénéficié des restes.

La répartition des sièges s'est opérée comme suit :

Quatre à l'Union Nationale.
Deux à l'Union Républicaine.
Deux au Parti Socialiste.

LA FÉDÉRATION DES SPECTACLES ET LES ÉLECTIONS

La Fédération Générale des Associations des Directeurs de Spectacle de Province, vient d'adresser à tous les candidats à la députation, une lettre dans laquelle elle expose les charges énormes qui pèsent sur les spectacles, par suite de l'application des taxes des pauvres des taxes d'Etat et des taxes municipales qui, avec le double décime s'y superposant, absorbent jusque 30 % des recettes pour le Théâtre et le Music-Hall et jusque 57 % pour le cinéma. Elle demande la détaxation à 50 % pour tout les spectacles de province et sollicite des candidats une réponse sur l'attitude prise par chacun d'eux vis-à-vis du grave problème posé.

Un manifeste de l'Association France-Grande-Bretagne

L'Association France-Grande-Bretagne adresse l'appel suivant :

« Dégagée de toute préoccupation politique, et animée du seul souci de l'intérêt supérieur de la Patrie, l'Association France-Grande-Bretagne adresse le plus pressant appel à tous les Français, à quelque parti qu'ils appartiennent, en faveur du resserrement de l'Entente cordiale.

Y a-t-il un Français qui puisse croire que sans le concours britannique la France eût été victorieuse en 1918 ? Est-il un qui ait oublié l'importance de ce concours : 9.496.370 engagés volontaires, dont 6.211.427 pour la Grande-Bretagne seule — 946.023 tués et 2.121.906 blessés pour la Grande-Bretagne seule — 9 milliards 590 millions de livres sterling de dépenses.

Aurions-nous, sans l'appui financier de l'Angleterre et des Etats-Unis, enrayé la récente offensive contre le franc ?

L'Association France-Grande-Bretagne qui se tient à l'écart des luttes de partis, mais reste fidèle au culte sacré du souvenir, adjure les candidats aux élections de se déclarer résolument partisans de l'Entente franco-britannique ; elle demande aux électeurs de n'accorder leurs suffrages qu'aux candidats qui souscriront à cette déclaration.

Il y va de la paix du monde et de l'avenir de la civilisation. »

NOS GYMNASTES AUX OLYMPIADES

Paris, 2. — Les gymnastes français préparent le choix de l'équipe qui portera les couleurs de la France aux jeux olympiques.

Deux grandes réunions sont prévues, l'une à Belfort, le dimanche 4 mai, l'autre à Clermont-Ferrand, la veille de la fête fédérale nationale, le samedi 7 juin où, sous la présidence du président Charles Cazalet, sera fait le choix définitif des gymnastes de la section de concours, qu'ils appartiennent ou non à l'Union des Sociétés de gymnastique de France.

LA PRODUCTION DU CHARBON EN ALLEMAGNE

Berlin, 2. — Suivant une statistique officielle, la production du charbon de toutes espèces a atteint en Allemagne le niveau d'avant-guerre.

Les Funérailles de M. le docteur Relle maire d'Anzin

C'est au milieu d'une nombreuse assistance qu'ont eu lieu vendredi, à 10 h. 30, les funérailles de M. Léopold Relle, maire d'Anzin, chevalier de la légion d'honneur.

Toute la population avait tenu malgré le temps incertain, à conduire le corps du premier magistrat de la Cité jusque sa dernière demeure.

En tête du cortège, venaient les délégations des sociétés : les Sapeurs-Pompiers, la Société de Gymnastique « La Patriote » ; les « Boys-Scouts ; l'Association des anciens Combattants ; les Douaniers ; les diverses Sociétés locales. La clique de la Société de gymnastique précédait la musique municipale qui exécuta sur le parcours des marches funèbres.

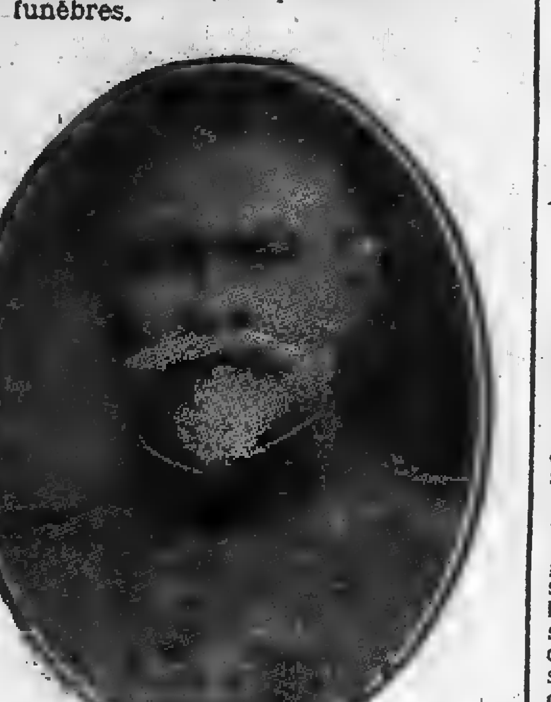

M. LE DOCTEUR RELLE

Une délégation des officiers de complément de l'arrondissement suivait. Une voiture chargée de fleurs précédait le corbillard qui était recouvert de superbes couronnes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lachaze, sous-préfet ; le commandant Lambert, président des démobilisés et anciens Combattants ; Piédanna, 1er adjoint ; docteur Tauchon, président du syndicat des médecins de Valenciennes ; le docteur Potel de Lille ; Gautier, industriel, amis du défunt et Wuillaume, secrétaire général de la mairie.

Remarqués, les personnalités suivantes : MM. Cameau, secrétaire général de la Préfecture du Nord, représentant M. Morain, préfet ; les membres du Conseil municipal d'Anzin et des services municipaux ; une délégation de l'Association des décorés de la légion d'honneur ; MM. Davaine, sénateur ; François Lefebvre, Macarez, René Lefebvre, députés ; Flach, procureur de la République ; Delannoy, maire de Bruay, conseiller général ; Lepez, ancien député ; Thiétard, président du Conseil d'arrondissement ; Dussart, maire de Raismes ; Corbeaux, maire de Petite-Forêt ; Albert Fortier, Paul Dremaux ; Paul Membré, adjoints au maire de Valenciennes ; Jules Lefebvre, maire d'Estreux ; Devey, juge au tribunal civil ; MM. les docteurs de Lauwereyns, de Valenciennes ; Petit ; Cuisset, directeur du bureau municipal d'hygiène de Valenciennes ; Levêque ; Delfine; Wacquez ; Delarra; Bourdon ; Laurent et Trinquet, d'Hérin ; Riche, de Jeumont ; Georget ; Prieur, de Saint-Saulve ; le colonel Perchenct, commandant d'armes et une délégation des officiers du 509e R.C.A. ; Paul Dupont, président de la Chambre de commerce de Valenciennes ; Louis Pierrard, consul de Belgique ; Champy, directeur des mines d'Anzin ; Darphin, ingénieur en chef ; Prache, secrétaire de la direction générale ; Courtinat ; Chaillet ; Demandre ; Pelabon, ingénieur en chef à la Cie des mines d'Anzin ; Laloux, chef du service commercial et Hecquet, chef des services administratifs de la Cie des mines d'Anzin ; MM. Werth, directeur des Forges et Aciéries de Denain-Anzin ; Alnot, administrateur de la Société métallurgique de l'Escaut, à Trith ; Dubeuf, directeur des ateliers de la Bleuse-Borne, à Anzin ; Defays, directeur de la Société Escaut-et-Meuse ; Davy, directeur de la FrancoBelge, à Raismes ; Canard, directeur et Maurel, ingénieur en chef du Nord-Est, au Poirier ; Stiévenard, ingénieur en chef à l'Escaut-et-Meuse ; Emile Vaillant, inspecteur général de l'Office des Habitations à bon marché, à Lille ; Theunissen et Blaise, statuaires ; Guillaume, directeur des tramways ; Redaud, commissaire central à Valenciennes ; Nonon, commissaire spécial à Valenciennes ; Lory, directeur des douanes, à Valenciennes ; Bruggioti, capitaine des douanes, à Valenciennes ; Maingonnat, inspecteur du travail ; les membres de la Presse départementale, etc., etc.

Au cimetière, M. Daniel-Vincent, ministre du travail et de l'Hygiène, venant de Paris, arrivé trop tard à Anzin, pour assister à la levée du corps du docteur Relle, rejoignit le cortège et prononça un discours.

Prirent ensuite la parole : MM. Piedanna, premier adjoint, au nom de la municipalité et des services municipaux ; Lachaze, sous-préfet ; François, au nom des Démobilisés d'Anzin ; le commandant Ryckelinck, au nom des officiers de complément de l'arrondissement de Valenciennes ; docteur Piet, au nom du syndicat des médecins de l'arrondissement de Valenciennes ; Millot, au nom de la Fédération Républicaine de Valenciennes.

La Fête du Travail

CHOMAGE GÉNÉRAL AUX MINES ET VERRERIES DE CARMAUX

Carmaux, 2. — Le chômage a été général hier dans les mines et les verreries.

Un déjeuner a eu lieu à la Chambre syndicale.

Il a été suivi d'une réunion à l'issue de laquelle un cortège, musique en tête, a traversé la ville.

Le soir, des bals ont été donnés sur les deux places publiques.

Un calme complet n'a cessé de régner pendant toute la journée.

QUELQUES RIXES EN POLOGNE

Varsovie, 2. — Le premier mai s'est déroulé d'une façon calme dans tout le pays.

On ne signale que quelques rixes entre socialistes et communistes au cours des meetings et dans les cortèges habituels.

CALME ABSOLU EN HONGRIE

Budapest, 2. — Le premier mai s'est passé dans un calme absolu à Budapest et dans tout le pays.

VINGT MILLE FRANCS POUR UN SOURIRE

Lons-le-Saunier, 2. — On se souvient de l'accident d'auto dont Mme Jane Lugau, artiste lyrique, demeurant à Paris, a été victime l'été dernier, alors que, revenant de Plombières et passant par Plainoiseau, elle se dirigeait sur Lyon, en compagnie d'un armateur marseillais, M. Vidal. Ce dernier, qui avait déjà subi une condamnation à 50 francs d'amende pour blessures par imprudence, était assigné devant le tribunal de Lons-le-Saunier, en réparation du dommage causé à la plastique de Mme Lugau.

L'artiste que nos médecins avaient été chargés d'examiner et qui porte les cicatrices de blessures reçues à l'oreille droite, au front et à la lèvre, réclamait soixante-quinze mille francs à son infortuné conducteur. Elle estimait, en effet, que ne pouvant plus sourire ses capacités physiques et professionnelles se trouvaient réduites dans des proportions justifiant amplement ses prétentions.

Après plaidoiries de Me Pothrion, du barreau de Paris, pour Mme Lugau, de Me Lebrun du barreau de Lons-le-Saunier pour M. Vidal, le tribunal a condamné l'armateur à payer à l'artiste, vingt mille francs de dommages-intérêts.

UN ATTENTAT CONTRE UN SOLDAT FRANÇAIS

Mayence, 2. — Un Allemand a tiré trois coups de feu sur un tirailleur du poste de douane d'Otterstadt, près de Spire, qui tentait de l'arrêter.

Le tirailleur a riposté par un coup de feu. L'auteur de l'attentat a disparu.

LE REDRESSEMENT DE NOTRE FRANC

IL SE SERAIT PRODUIT GRACE A UNE INTERVENTION DES EXPERTS

Londres, 2. — Le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph », écrivant hier sur les opérations financières qui ont permis le redressement du franc lorsque celui-ci était côté aux environs de 120 pour une livre sterling, assure que le Comité des Experts demanda au gouvernement américain de faire pression sur les banquiers des Etats-Unis, afin de sauver la France et l'Europe en général d'une catastrophe irréparable.

Les experts firent remarquer à cette époque que, sans une intervention dans ce sens, le résultat de leurs travaux serait vain.

Telle aurait été, d'après le rédacteur, l'origine de l'aide que donnèrent au gouvernement français les banques Morgan et autres, par l'octroi de crédits qui servirent à combattre, avec les résultats que l'on sait, les menées de la finance internationale.

APPRENDRE L'ANGLAIS EN GAGNANT SA VIE

Londres, 2. — A la suite d'un accord qui vient d'être conclu entre la France et l'Angleterre par l'intermédiaire des ministères du travail des deux pays, le gouvernement britannique autorisera désormais chaque année l'entrée en Angleterre de 500 citoyens français désireux de venir apprendre la langue anglaise dans le pays tout en occupant un emploi rémunéré quelconque afin de subvenir à leurs besoins.

Nos compatriotes désireux de se rendre dans le Royaume-Uni devront maintenant obtenir avant toutes choses une lettre de la maison anglaise par laquelle ils seront employés et la soumettre au ministère du travail qui la transmettra au ministère du travail britannique pour avis et décision.

LES MINISTRES BELGES EN ANGLETERRE

Londres, 2. — MM. Theunis et Hymans qu'accompagnaient MM. Davignon et Terlinden ont déjeuné à 1 h. 30 dans l'intimité, à l'ambassade de Belgique.

Sir Eyre Crowe assistait au déjeuner.

Ils sont partis pour les chéquers à 3 h. 30.

Entretien Duca-Mac Donald

Londres, 2. — L' « Agence Reuter » apprend que M. Duca, ministre des affaires étrangères de Roumanie, s'est rencontré avec M. Mac Donald, afin de discuter toutes les questions dans lesquelles la Grande-Bretagne et la Roumanie sont mutuellement intéressées.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Temps nuageux ou très nuageux avec éclaircies et averses à caractère orageux ; quelque grêle à craindre ; vent de sud-ouest 2 à 6 m. Température minimum 9°.

Pour l'annulation des dettes alliées

UNE INTERVENTION DE LA FINANCE AMÉRICAINE

Londres, 2. — Le correspondant du « Daily Telegraph » à New-York, rapporte que la National City Bank, la plus importante des Etats-Unis, vient de faire cause commune avec d'autres membres de la finance pour soutenir la réduction ou l'annulation totale des dettes de guerre des alliés à l'Amérique.

Dans sa circulaire mensuelle, la banque prévient les américains que le fait d'accepter le plan des réparations des experts amènera une demande officielle de l'Europe, en réduction de ses dettes et qu'ils doivent être prêts à donner une réponse.

L'article publié par la banque fait ressortir que le plan des experts comprend une sérieuse réduction des charges de l'Allemagne.

LE MYSTÈRE DE L' « ANCRE BLEUE »

UNE FORMELLE ACCUSATION CONTRE LE FRANÇAIS VAQUIER

Londres, 2. — L'empoisonnement de Byfleet n'a peut-être jamais, autant qu'hier, provoqué un intérêt aussi intense. L'instruction qui jusqu'à présent avait été gardée aussi secrète que possible en raison de l'enquête minutieuse faite par la police, est enfin venue au grand jour dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Comme il est de coutume, en Angleterre, un jury avait été assermenté et assistait aux débats préliminaires du procès. Vaquier avait décliné l'invitation de comparaître ainsi que son défenseur.

Le témoin qui fut écouté avec le plus d'attention est sans aucun doute un jeune pharmacien, Horace Bland, qui dirige la succursale d'une grande pharmacie à Southampton Row. Ses déclarations peuvent se résumer de la façon suivante : « Vers le 15 février dernier, un nouveau client commença à fréquenter la pharmacie à intervalles réguliers. » Ce client, dont il ne demanda pas le nom, était évidemment français.

Le 1er mars, il fit l'acquisition de nouveaux produits chimiques, puis demanda 30 grammes de perchlorure de mercure et douze centièmes de grammes de strychnine. M. Bland fit remarquer au client qu'il aurait à se conformer à la loi et à signer le livre spécial pour les personnes désirant se procurer des poisons violents.

Le Français ne fit aucune objection et signa de bonne grâce, mais sous un faux nom : J. Wanker. Le pharmacien déclara que la quantité de strychnine qu'il avait vendue était suffisante pour tuer quatre hommes.

Il déclara ensuite que lorsqu'il vit la photographie de Vaquier dans un journal, il le reconnut immédiatement en dépit du nom différent. Il fit aussitôt une déposition à la police afin de ne laisser subsister aucun doute.

L'accusation qui pèse donc sur Vaquier est plus lourde que jamais.

Cependant, un doute plane encore du fait qu'il a refusé de comparaître aux débats L'instruction a été ajournée au 2 juin, afin de permettre aux experts de terminer leur analyse.

UN NAVIRE SAISI POUR QUELQUES BOUTEILLES DE COGNAC

Halifax (Nouvelle Ecosse), 2. — Les autorités douanières, après avoir arrêté le maître d'équipage du vapeur britannique « W... Regis », qui avait débarqué avec quatre bouteilles de cognac, ont saisi le navire.

CONSEIL DE GUERRE DE LILLE

Audience du 2 Mai

Vol et désertion. — Félix Wilmort, soldat au 509e régiment de chars d'assaut, a volé une somme de 40 francs au préjudice de son caporal. Le vol a été suivi d'une désertion qui a duré deux ans ; puis l'inculpé s'est rendu volontairement. Wilmort écope un an de prison.

Désertion. — Six mois de prison à Joseph Pacherir, du 5e génie, pour une désertion de deux mois.

Refus d'obéissance. — Lucien Plouvion du 43e R.I., a refusé de faire une corvée commandée par son sergent, alors qu'il était puni de prison. Il a été soumis à un examen mental qui a établi une certaine débilité mais qui n'a pas permis de le considérer comme irresponsable. Le Conseil le condamne à trois mois de prison.

DISSIMULATION DE BÉNÉFICES DE GUERRE A BOULOGNE

M. Butel, propriétaire d'une importante maison de droguerie et de produits chimiques, à Boulogne-sur-Mer, avait été condamné à 2.000 francs d'amende par le Tribunal de cette ville pour dissimulation de bénéfices de guerre.

L'affaire devait revenir hier devant la Cour d'Appel de Douai, mais sur la demande du défenseur Me Philippe, candidat à la députation, elle a été remise au 18 juillet prochain.

LA CENSURE EN ALSACE

La Ligue des Droits de l'Homme nous communique :

« Nombre de journaux étrangers vendus librement dans toute la France, sont interdits en Alsace ; des articles librements publiés à l'intérieur donnent lieu à des poursuites dans les départements recouvrés.

L'Alsace n'est ni une colonie, ni un territoire en état de siège, ni un pays occupé. Pourquoi ce régime ? Pourquoi cette restriction de la liberté d'opinion ?

A la veille des élections, la Ligue des Droits de l'Homme a protesté contre ce statut spécial qui permet de restreindre les libertés républicaines au profit d'un parti de réaction. ».

FEUILLETON DU 4 MAI 1924. — N° 34

Au Bord de l'Abîme

PAR

GEORGES DE BOISFORET

DEUXIEME PARTIE

Les drames secrets du cœur

Mais je ne veux pas non, je ne veux pas, je vous le répète, que la justice aboutisse, parce que le coupable... le coupable, c'est quelqu'un qu'il ne faut pas qu'elle découvre jamais... Mais il a un complice... une femme... qui a disparu avec mon fils... c'est elle que vous devez retrouver à tout prix... Je vous donnerai tout ce que vous me demanderez... N'épargnez ni le temps, ni l'argent... Je veux mon enfant, mon enfant !...

« Et, comme je lui demandais des détails sur cette femme, sur sa vie, sur ses relations, elle put tout juste m'apprendre son nom : la Veuve Rouge, et me dire qu'elle est une anarchiste.

« Mais elle ajouta :

« — Si c'est là tout ce que je sais d'elle, il est une personne qui vous renseignera beaucoup mieux que je ne puis le faire.

« Et c'est alors... après une hésitation trop visible pour que je n'en fisse pas la remarque... qu'elle m'a donné un certain Adrien Théodore rue Mornay.

« Et, cet Adrien Théodore, c'est toi, Rob !...

Le frère de Reine baissa la tête.

Des gouttes de sueur mouillaient ses tempes.

Il était livide.

Lechançois, qui l'observait du coin de l'œil avec attention, et qui semblait vouloir lire au plus profond de lui-même, Lechançois poursuivit :

— Ecoute, Rob, au nom de notre ancienne amitié même, jouons cartes sur table, veux-tu ?... A un autre, je ne parlerais pas ainsi... Mais, à toi, c'est différent... Dans ton intérêt, dans l'intérêt de la marquise surtout, agis avec moi... Je vais moi-même t'en donner l'exemple, d'ailleurs, te dire sans aucun détour, sans aucune réticence, ma pensée secrète.

« Lorsque la marquise de Croix-Luc m'a parlé de ce pseudo-Adrien Théodore... dont j'étais loin de soupçonner l'identité exacte... j'ai deviné aussitôt que c'était lui l'homme qui, m'avait-elle déclaré, « était mêlé à ce drame... effroyable... et qu'il ne fallait pas que la police découvrît jamais ».

« Me suis-je trompé, Rob ?...

A son tour, celui-ci fixa son ancien ami avec des yeux qui pénétraient jusqu'au fond de son âme et dont le détective soutint le choc sans sourciller.

Puis, ses lèvres eurent un tremblement. Une seconde, il sembla irrésolu..

...Etre en proie à une sorte de terreur soudaine, de vertige, comme si, devant lui s'entr'ouvrait tout à coup un abîme...

Un abîme qu'il ne pouvait plus éviter.

Alors... alors, ne valait-il pas mieux s'y jeter à corps perdu ?...

Mentir ?...

A quoi bon ?...

Lechançois devinerait son mensonge...

Sa conviction était faite...

Rien ne pourrait l'abuser...

D'ailleurs, il pouvait se fier à lui. Cela, il le savait. Il était trop tard pour reculer. Reine n'avait-elle pas livré déjà au détective une partie de leur secret ? Pourquoi lui céler l'autre, puisque, fatalement, de lui-même, il la découvrirait ?

Toute dénégation, toute restriction même était inutile, dangereuse peut-être.

Reine ne lui avait-elle pas écrit le matin même :

— Seconde-le, obéis-lui, en tout ce qu'il jugera bon de t'ordonner...

La malheureuse ! Elle aussi s'était lancée dans le gouffre en fermant les yeux, poussée par la force irrésistible, par la voix qui lui criait : « Il le faut, il le faut, si tu veux ravoir ton enfant !... »

Alors, les dents serrées, il avoua :

— Non, Lechançois, tu ne t'es pas trompé...

— A la bonne heure, Rob, voilà une réponse courageuse et digne de toi !... Tu m'aurais dit le contraire, d'ailleurs, que je ne t'aurais pas cru.. Cela n'aurait servi qu'à compliquer les choses fâcheusement... Tout mensonge de ta part, toute cachoterie, simplement même, n'aurait pour résultat que de paralyser mes efforts, de m'empêcher de mener à bonne fin la mission que j'ai acceptée. Ce n'est pas là ton intention je le présume, ni celle de la marquise de Croix-Luc non plus.

« Mais ta réponse, toute sincère qu'elle soit, est insuffisante. Si elle confirme le bien-fondé de mon opinion première, elle ne renseigne pas sur...

Il n'acheva pas sa phrase.

Sa figure s'était éclairée d'une lueur soudaine...

Comme si, tout à coup, il eût trouvé par lui-même l'explication que, depuis la visite de la marquise, il avait se creusant l'esprit cherché en vain :

— Ah ! je comprends... je comprends, à présent !... Le nom d'Adrien Théodore ne pouvait rien m'apprendre... Mais Robert Vingtras est pour moi un trait de lumière ! Je viens enfin de saisir l'un des fils conducteurs qui m'échappaient.. Car, maintenant... oui, maintenant, il me revient à la mémoire que...

Il parlait pour lui-même, semblait-il, par phrases hachées, sans s'occuper de Rob :

— ...Oui, il me revient à la mémoire que la marquise de Croix-Luc s'appelle de son nom de jeune fille... je l'ai lu dans les journaux... Reine Vingtras... Pourquoi ce nom, qui est le tien, ne m'a-t-il pas frappé alors ?... Elle est ta parente, n'est-ce pas ?

« Elle est...

« Mais oui, elle est ta sœur, peut-être... Elle est ta sœur, à coup sûr. Reine de Croix-Luc c'est « Petite Reine »... Tu m'as conté autrefois son histoire, sa disparition mystérieuse... Tu la croyais morte... Et c'est elle que la vieille marquise douairière a recueillie, puis, plus tard, mariée à son fils, le marquis Jacques de Croix-Luc... Cela aussi, je l'ai lu dans les journaux qui en ont donné le récit détaillé.

« Elle est ta sœur... Elle est ta sœur !

— Oui... avoua Rob cette fois encore.

« Comme toi, c'est par un journal que j'ai su...

— Par un journal ?

— Oui.

— Mais alors... alors, tu ignorais toujours qu'elle fut vivante ?...

« Tu ignorais qui elle était ?...

— Je viens de te le dire.

— Dans ces conditions... Ah ! de nouveau, je cesse de comprendre... je retombe en plein mystère... qui, dans ces conditions, comment peux-tu être mêlé au drame de l'avenue des Champs-Elysées, qui est, de deux jours, antérieur aux révélations faites par la presse sur le passé, sur l'enfance de la marquise ?

« Quelles relations donc avais-tu avec elle ?...

— Ah ! se plaignit Rob douloureusement, tu ne sais pas, à écouter les questions et à y répondre, le supplice que j'endure...

— Parle, parle.

— Je n'avais pas avec elle de relations. Je te répète, j'ignorais même qu'elle existât.

— En ce cas, je reviens toujours au même point : quel rôle as-tu pu jouer dans la tentative d'assassinat dont elle a été la victime et dans le rapt de son enfant ?

— Par pitié !...

— Voyons, parle, parle, te dis-je... Il faut que je sache.

— Eh bien ! soit... D'ailleurs, tu en sais trop, à présent, pour que je te cache le reste... Tu me demandes le rôle que j'ai joué ?... Le meurtrier de la marquise, l'homme qui lui a ravi son fils, c'est moi...

Lechançois fit un bond en arrière.

— Toi.. toi ?... bégaya-t-il, ne trouvant, tant sa stupeur, tant son émotion étaient intenses, rien d'autre à dire.

— Oui, moi... Tout à l'heure, tu prétendais avoir deviné jadis en moi un brave, un honnête garçon.. Tu vois ce que l'honnête garçon est devenu : l'assassin de sa sœur... C'est que tous deux, depuis notre séparation, nous avons suivi une route opposée. Toi, la bonne. Moi, celle qui mène au crime... A l'époque où nous nous sommes perdus de vue, je me suis mis à fréquenter assidûment les milieux anarchistes... J'ai hai les riches... j'ai voulu me venger... venger Petite Reine, de la mort de qui je rendais responsable la société entière.

« Vois où cela m'a conduit.

« De son enfant, de l'enfant d'un marquis, j'ai rêvé faire un misérable de ma sorte... C'était... ah ! qu'avais-je donc alors dans le cœur et dans le sang ?... c'était pour moi non seulement un acte de justice, une revanche personnelle, mais la revanche de tous les pauvres, de tous les meurt-de-faim... Je n'étais plus maître de ma raison... Une femme, une horrible mégère, la Veuve Rouge, avait injecté dans mon cerveau un poison mortel... Elle a poussé son mari au bagne, où sa tombe est creusée, elle m'y poussait à mon tour... Comme la hyène immonde, elle se plaît à l'odeur des cadavres. Et je lui ai apporté le petit Armand, je lui ai dit : « Il est pour vous, prenez-le, assouvissez sur lui votre haine qui est ma haine aussi, à moi »... Et, lorsqu'elle a appris, en même temps que je l'ai appris moi-même, que la marquise de Croix-Luc, dont j'ai ailli être l'assassin, était ma sœur et que j'allais lui rendre son fils, pour que n'échappât pas à sa vengeance la victime que je lui avais abandonnée, elle s'est sauvée, elle est partie je ne sais où, l'infernale créature !

« Ah ! c'est là mon châtiment !

« Mais le petit Armand, mais Reine, eux, sont innocents !

« Pourquoi le ciel, qui a laissé s'accomplir un crime aussi monstrueux, pourquoi le ciel ne frappe-t-il pas que moi ?

« Pourquoi ne rend-il pas à sa mère le fils qu'elle pleure ?

« Ah ! la marquise de Croix-Luc a eu raison de s'adresser à toi... de t'envoyer ici !... Tu m'aideras, n'est-ce pas ?... Ou plutôt, non, je m'exprime mal, c'est moi qui, pour retrouver le pauvre petit, ferai tout ce que tu voudras ; je serai ton esclave...

(A suivre)